



## **PETITS RAPPELS ET INFORMATIONS POUR NOS JOUEURS DU SAMEDI SOIR**

### **HORAIRES**

Les horaires des soirées jeux pour les adolescents seront désormais de 20H30 à 22H30. Merci aux parents de respecter ces horaires pour récupérer leurs enfants.

### **AMBIANCE**

Nous rappelons à tous que nos soirées sont dédiées aux jeux et qu'elles doivent se dérouler dans le calme.

### **PORTABLES**

Nous demandons à ce que tous les enfants mineurs assistant seuls à ces soirées confient leurs portables en entrant à l'adulte responsable qui les accompagne. Les enfants accompagnés par des adultes assistant à la soirée les leur confieront. Nous demandons également aux adultes présents de les éteindre durant la soirée. Tout enfant ayant besoin d'être joint ou d'appeler pourra (en cas de problème uniquement) utiliser le téléphone de la ludothèque ou se voir rendre son portable pour le temps de l'appel.

### **AUTORISATION PARENTALE**

Les mineurs déposés par des adultes devront impérativement venir munis d'une autorisation parentale fournie par la ludothèque. Celle-ci devra être dûment remplie, avec obligatoirement un numéro de téléphone où l'adulte pourra être joint durant la soirée en cas de problème.

### **COMPORTEMENT**

Tout enfant dont le comportement durant la soirée sera jugé inacceptable par les animateurs présents sera exclu de la soirée. Les parents seront contactés et devront venir le chercher. Aucun remboursement ne sera effectué. Un adulte référent devra donc être joignable à tout moment durant la soirée et pouvoir se déplacer si besoin.

### **NOMBRE DE PARTICIPANTS ET INSCRIPTIONS**

Les réservations à la soirée jeux devront impérativement être faites au plus tard le vendredi soir, veille de l'évènement. Les adultes et adolescents seront répartis équitablement sur les différentes tables de jeux. Ceux qui le souhaitent peuvent à l'inscription, selon les jeux proposés par mail quelques jours auparavant, choisir un jeu. Nous essaierons dans la mesure du possible de respecter ces choix. Nous arrêterons le nombre d'inscrits mineurs par soirée selon le nombre d'adultes présents pour l'encadrement.